

Réf: Dossier 334742

Avis de constitution

SOCIETE « AMK CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 EN FACE DE LA
PHARMACIE SAINT ATHANASE LOT 230, ILOT 29 ANONO
VILLAGE ONEP 22, Lot 230, Ilot 29 ANONO VILLAGE ONEP
22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMK CONSTRUCTION »

Objet : BTP, CONSTRUCTION ET RENOVATION DE BATIMENTS, VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTION, VENTE, LOCATION ET GESTION DE BIENS IMMOBILIERS, PRESTATION DE SERVICES ET COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 EN FACE DE LA PHARMACIE SAINT ATHANASE LOT 230, ILOT 29 ANONO VILLAGE ONEP 22, Lot 230, Ilot 29 ANONO VILLAGE ONEP 22

Dirigeant(s)

Mme KONE FOUNIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06986 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49678/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

